TIZI-OUZOU

Le «e.vidéo» débarque à Maâtkas en attendant la fibre optique

Pour ceux qui ne le savent pas encore, «e.vidéo» n'est pas une console de jeux vidéo, mais c'est bel et bien un nouveau téléphone fixe et mobile en même temps. C'est une sorte de WLL amélioré que compte implanter Algérie Télécom à travers plusieurs communes de Kabylie, particulièrement pour les localités montagneuses.

Dans la commune de Maâtkas, tout est fin prêt, les techniciens d'Actel de Tizi-Ouzou ont mis en place au niveau de l'agence postale locale tout le matériel nécessaire. Il ne reste plus qu'à doter les dizaines de demandes déjà enregistrées de ces fameux appareils et modems «e.vidéo». On croit savoir que ces lignes téléphoniques sont très pratiques surtout pour ceux qui désirent se connecter à Internet. C'est précisément pour répondre à la demande, sans cesse grandissante, de connexion au Net dans les zones montagneuses où la téléphonie fixe n'existe pas, qu'Algérie Télécom a procédé à l'acquisition de cette nouvelle technologie. Son champ de couverture à partir de son relais serait de 7 km à la ronde. C'est dire que pour la circonscription de Maâtkas, ce serait la majorité des villages qui seraient reliés au réseau. Il faut dire qu'un village comme Berkouka est situé à peu près à 12 km du chef-lieu par voie pédestre, mais à vol d'oiseau il est d'à peine 3 km, c'est dire toute l'épargne en «distance» qu'offre ce nouveau téléphone. Aussi, pour le moment, ce sont tous les demandeurs de ces lignes qui prennent leur mal en patience en attendant leur dotation en appareils dont on ne dit que du bien. Il y a lieu de rappeler que dans cette localité sud de la wilaya de Tizi-Ouzou, seuls les chefs-lieux communaux sont liés au réseau de téléphonie fixe. Le projet de la fibre optique est en outre imminent car les deux communes de Maâtkas et Souk-El-Tenine se sont engagées à prendre en charge les tracés que devra emprunter cette fameuse fibre téléphonique qui ne devra alimenter dans un premier temps qu'une partie de la population.

Amayas idir

Photo : D.R

COMMUNIQUÉ

Djezzy Control 900 et 1900 100% bénéfice !

Djezzy, leader de la téléphonie mobile en Algérie, propose toujours les offres qui répondent aux vrais besoins de ses abonnés. Ainsi, les deux offres Djezzy Control 900 et 1900 conviennent à tous ceux qui veulent bénéficier des avantages du service abonnement tout en ayant une parfaite maîtrise de leur budget.

En effet, avec le forfait Control 900, pour seulement 900 DA TTC par mois, vous pouvez profiter de 700 DA de communications vers tous les réseaux en Algérie 24H/24 et de 300 minutes de communications gratuites vers OTA tous les jours de 00h à 13h et plein d'autres avantages.

Quant au Forfait Control 1900, pour 1900 DA TTC par mois, vous bénéficiez de 1500 DA de communications vers tous les réseaux en Algérie 24H/24 et de 700 minutes de communications gratuites vers OTA tous les jours de 00h à 15h ainsi que d'autres services.

Au-delà de ces offres inédites, il y a aussi les autres avantages qui ont fait le succès de Djezzy Control : un abonnement mensuel fixe et rechargeable, sans aucune contrainte avec une tarification par palier de 30 secondes.

Et aussi, immense avantage, l'accès aux communications internationales & le roaming sans dépôt de caution. Djezzy Control, c'est tout bénéfice !

RELIZANE

Portes ouvertes sur le registre du commerce

De nombreux jeunes ayant bénéficié d'un projet dans le cadre des différents dispositifs d'emploi dans la wilaya de Relizane, ces derniers temps, se précipitent vers la Chambre de commerce pour s'y inscrire.

Dans cette optique, le Centre national de registres du commerce (CNRC) de la wilaya de Relizane organise cette semaine, à la salle des fêtes du chef-lieu de wilaya, des portes ouvertes pour expliquer à la population les différentes modalités d'inscription au registre du commerce. «Notre objectif à travers l'organisation de ces journées consiste en la sensibilisation et l'information des citoyens sur les différentes procédures à suivre pour s'inscrire, modifier ou radier un registre du commerce ainsi que les activités réglementaires», a déclaré Benmoussat Abdelhakim, directeur de l'antenne CNRC de la wilaya. «L'autre objectif et pas des moindres, selon Benmoussat, c'est d'informer les sociétés commerciales sur les démarches à suivre pour le dépôt légal des comptes sociaux. «Les opérateurs doivent déposer leurs comptes sociaux selon le nouveau système financier et comptable qui est en vigueur depuis janvier 2010», a-t-il noté. Dans ce sillage, le directeur du CNRC fera remarquer que «toutes les sociétés commerciales (personnes morales) doivent publier leurs comptes sociaux». Il s'agit, entre autres, des sociétés par actions (SPA), des sociétés à responsabilité limitée (Sarl) et des sociétés en nom collectif (SNC). Toujours dans le même ordre d'idées, il est important de souligner que le dépôt des comptes sociaux, qui se faisait auparavant au niveau d'Alger, peut se faire désormais à Relizane.

Cela évite aux concernés les déplacements éreintants vers la capitale. Par ailleurs, le directeur du CNRC a précisé que «les sociétés qui ne déposent pas leurs comptes sociaux se trouvent, inexorablement, confrontées à de multiples problèmes, parmi lesquels, on cite, entre autres, les poursuites judiciaires, l'interdiction d'opérer dans le commerce extérieur ainsi que l'interdiction de soumissionner au marché public». La justice infligera des amendes allant de 30 000 à 300 000 DA à l'encontre des récalcitrants. S'agissant de l'interdiction du commerce extérieur, les concernés ne peuvent pas importer du matériel, et ce, faute de disponibilité de l'attestation des comptes sociaux. Pour ce qui est de l'interdiction du droit de soumissionner au marché public, les demandes seront rejetées par la commission des offres. «Les noms des désobéissants seront inscrits dans le fichier national des fraudeurs.» Néanmoins, le premier responsable du CNRC de Relizane a indiqué que «son antenne a facilité la tâche à tous les commerçants désirant radier leurs registres du commerce». Pour lui, ils doivent seulement joindre une attestation de la situation fiscale à leurs dossiers.

Chapitre chiffres, ce même responsable a révélé que 357 comptes sociaux ont été créés en 2009 contre 323 en 2008. En ce qui concerne les registres du commerce, l'orateur a précisé que 200 inscriptions ont été enregistrées en 2010 contre 131 en 2009. «Cette année, on prévoit une augmentation importante en matière de registres du commerce, vu les dernières mesures prises par l'État pour l'insertion des jeunes chômeurs», conclut-il.

A. Rahmane

BOUIRA

L'association «Agir» innove à Ath-Mansour

L'association «Agir» pour le développement et l'épanouissement de la jeunesse, dont le siège est sis à la commune d'Ath-Mansour à 50 km au sud-est de Bouira, créée par un jeune cadre algérien pétri de talent et qui a de volonté à en revendre, en l'occurrence Massinissa Sebaï, cadre formateur et consultant auprès des entreprises multinationales en Algérie, a organisé durant ce week-end un atelier de formation autour d'un thème d'actualité : «Jeune citoyen en Algérie : engagements et défis».

Durant deux jours, jeunes venus de différentes communes de la wilaya sélectionnés parmi une cinquantaine qui s'étaient inscrits à travers un formulaire disponible sur le Net au niveau du site de l'association, sur la base de critères liés surtout à la motivation, par le président de l'association et par le formateur, M. Amar Mohand Amar, chercheur universitaire au CRASC (Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle), ont bénéficié d'un atelier de formation. L'objectif de cet atelier est d'initier les participants aux concepts du jeune citoyen, tout en renforçant leur compréhension sur l'ensemble des concepts qui régissent le devenir d'une société. En outre, pendant cet atelier, les jeunes participants acquerront les instruments nécessaires qui conduisent l'art du débat. Durant la première journée et dès le début, des objectifs ont été introduits et un contrat social établi. Ensuite, après une pause-café, des concepts ont été introduits au fur et à mesure avec, à chaque fois, un débat fort intéressant entre les participants sur les notions de citoyenneté, nation, communauté, histoire, tradition et modernité. Dans l'après-midi, après la pause-déjeûner, d'autres notions et concepts ont été introduits et débattus entre les participants sur le progrès, la laïcité, l'engagement, la politique, l'investissement, le personnel, l'acteur de changement positif. La deuxième journée, dans la matinée, les participants ont été conviés à des exercices pratiques sur les notions débattues la veille. Ensuite dans l'après-midi, d'autres notions concernant les règles régissant les débats ont été débattues, comme l'écoute, la réactivité, le respect de l'opinion, l'analyse et, enfin, la construction d'une réflexion.

A la fin de l'atelier, le professeur Amar Mohand Amar nous a indiqué s'être émerveillé par le degré de conscience de ces jeunes avides de savoir et de connaissance. Pour sa part, le président de l'association Agir, Massinissa Sebaï, a rappelé certains chantiers déjà engagés par son association, notamment l'école des langues avec, dans un premier temps, l'apprentissage de l'anglais comme langue de communication destiné aux enfants âgés entre 12 et 16 ans. Une autre école pour l'apprentissage du français sera lancée au mois de septembre prochain. Pour rappel, et comme signalé dans un prospectus distribué par cette association et disponible sur son site web, les activités principales de l'association sont la formation, l'accompagnement, l'orientation et l'insertion de la jeunesse. Cette association travaille en réseau avec une vingtaine d'autres associations pour l'organisation de différentes manifestations. Les actions de l'association se résument en quatre grands axes, à savoir l'activité de formation, d'insertion et d'échanges nationaux et internationaux entre les jeunes, les activités culturelles, artistiques et de loisirs, l'éducation environnementale et, enfin, l'éducation sanitaire.

Y. Y.

Un jeune homme fauché par un train

Hier, aux environs de 9 heures 30, un jeune homme, S. A., âgé de 31 ans, a été fauché par un train au niveau de la commune d'Ath-Mansour, 50 km au sud-est de Bouira. Selon des informations concordantes, le jeune homme souffrait de troubles psychologiques. Cependant, une enquête a été ouverte par les éléments de la Gendarmerie nationale de M'chedallah pour déterminer les véritables circonstances de ce tragique accident.

Y. Y

Une waâda à Chorfa

Les citoyens du village Thaddarts ont organisé, ce vendredi, une waâda à laquelle ils ont convié les autorités locales et de wilaya pour les remercier pour la réalisation des projets inscrits dans le cadre du PPDRI. Ainsi, sur place, lors de notre déplacement, nous avons pu constater que ce village situé sur les hauteurs de la commune de Chorfa, au sud-est de Bouira, qui était l'unique village dans la vallée avant que d'autres ne viennent s'y greffer, a bénéficié d'un raccordement en eau potable depuis la source Aïnsar Aberkane de Saharidj, de l'éclairage public qui est opérationnel, de la rénovation des routes et de la place publique où est construite la maison de Thaddart. Sur place, la maire RCD était aux anges, lui qui, pour une fois, a trouvé des citoyens reconnaissants qui ne sont pas là pour protester mais plutôt pour remercier les autorités locales et de wilaya.

Y. Y.